

29.12.2009 - 09:00 Uhr

Dès 2010, 140 millions seront octroyés chaque année en faveur des énergies renouvelables



Zurich (ots) -

- Indication: Des images peuvent être téléchargées sous:

Dès le 1.1.2010 la taxe sur le CO2 perçue sur le mazout sera triplée. Elle atteindra 9 centimes par litre, soit 10% du prix actuel. Avec une partie du produit de la taxe, deux programmes promotionnels seront financés. Le premier pour l'assainissement des bâtiments et le second pour la promotion des énergies renouvelables.

Energie-bois Suisse interpelle les responsables cantonaux des programmes de promotion pour que l'énergie du bois soit mise en valeur : de toutes les énergies renouvelables, c'est celle qui peut dans les dix ans à venir apporter la plus large contribution à la réalisation des objectifs climatiques suisses.

En effet, le potentiel immédiatement utilisable de bois-énergie se chiffre à 3 millions de mètres cubes, au minimum. Ce bois pourrait remplacer l'équivalent de 600'000 tonnes de mazout, ce qui représente à un prix moyen de 80 centimes par litre, un montant de quelques 570 millions de francs. Dans le marché des énergies fossiles, le flux de capitaux s'écoule pour la plus grosse part à l'étranger et sont perdus pour notre économie. Ce qui n'est pas le cas avec l'énergie du bois, dont l'utilisation crée une valeur ajoutée locale voire régionale et génère des emplois dans notre pays.

Notre intérêt est de parvenir, par ce nouveau programme promotionnel, à utiliser tout le potentiel de bois encore disponible. La Confédération, dans ce but, met à disposition un fond annuel de 67 millions. Les Cantons doivent doubler cette part, ce qui permet d'atteindre les 140 millions par an annoncés, afin de promouvoir les installations de chauffage au bois, de la villa au réseau de chauffage à distance.

Pour plus d'informations:

Energie-bois Suisse, l'organisation faîtière de la branche suisse pour l'énergie du bois, propose depuis plus de vingt ans un service d'information et de conseil professionnel et fournit de nombreuses fiches techniques, brochures et documents sur le bois-énergie.

Contact:

Energie-bois Suisse
Alain Bromm
AV. de Jordils 5
1006 Lausanne
Tél.: +41/21/320'30'35
Fax: +41/21/320'30'38
E-Mail: info@energie-bois.ch
Internet: www.energie-bois.ch

Medieninhalte



2010, le bois-énergie aura le vent en poupe / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "ots/Energie-bois Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003923/100595957> abgerufen werden.